

ABONNEMENT
Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 MARS

Les préoccupations de la défense nationale se manifestent chaque jour dans le Parlement. Il faut bien que nos députés suppléent au manque de prévoyance de nos gouvernants, puisque, soit par suite de l'instabilité ministérielle, soit par incapacité ou imprévoyance, le gouvernement républicain commet fautes sur fautes.

M. Georges Roche, de la droite, a demandé, dès le début de la séance de mercredi, l'urgence en faveur de projets d'amélioration des ports de Cherbourg, Brest et Toulon, en vue de la défense maritime. Le ministre de la marine avait accepté les propositions de l'honorable député. Sur la demande de M. Achard, la Chambre a décidé le renvoi au lendemain, afin qu'elle ait le temps d'examiner les propositions déposées.

Un intérêt non moins grand s'attachait à la question de nos relations extérieures. M. le marquis de Breteuil, rappelant qu'en France seulement le pays n'était pas tenu au courant par le gouvernement de sa politique étrangère, a développé d'intéressantes considérations sur la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. Il a examiné tour à tour la situation qui serait faite à ces diverses puissances européennes en cas de conflagration, les intérêts en jeu, signalé le rôle dangereux de la politique allemande qui a détruit l'équilibre européen, les sympathies réciproques de la Russie et de la France, l'attitude indépendante de l'Angleterre.

Ce remarquable exposé de la politique étrangère a soulevé de chaleureux applaudissements, notamment lorsque l'orateur a déploré l'isolement du gouvernement républicain qui n'a pas encore su convaincre le monde de sa modération, de sa sagesse, l'instabilité des cabinets, surtout des ministres de la guerre et des affaires étrangères, et parlant l'impossibilité d'entamer des négociations durables.

M. de Breteuil a conclu par un pressant appel au patriotisme des représentants du

pays. Fortifions-nous, a-t-il dit ; quand nous serons devenus forts, les alliances viendront toutes seules. La droite saura toujours placer les intérêts du pays au-dessus des intérêts de parti.

La péroraison a été couverte d'applaudissements.

Les députés de la droite ont énergiquement défendu les intérêts français sur ce vaste terrain de la politique extérieure.

MM. de la Ferronnays et Bigot ont pu arracher quelques paroles à M. Flourens, muet sur la politique étrangère du gouvernement de la République.

Les puissances ne parviennent pas à se mettre d'accord au sujet du règlement de la question bulgare.

D'un côté, la Russie, la France et l'Allemagne ont entrepris les démarches auprès de la Porte, pour attirer son attention sur l'illégalité de la situation du prince Ferdinand.

D'un autre côté, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie semblent d'accord pour ne rien faire et laisser l'usurpateur tranquillement sur son trône.

Par suite, le gouvernement russe se voit forcé de renoncer à ses projets, attendu que la démarche entreprise dans ces conditions a perdu ainsi le caractère d'une démarche européenne à laquelle on avait attaché un grand prix au début.

En tant que la proposition russe visait à une démarche collective européenne, elle est ainsi terminée et peut être considérée comme ayant échoué.

Il faut maintenant voir quel effet l'action ainsi restreinte de la Russie aura sur la Porte et éventuellement sur les Bulgares.

Sous ce rapport, les décisions de la Porte auront tout d'abord de l'importance, puisqu'elles formeront la seconde étape d'action entreprise avec des moyens réduits.

Or, le Sultan lui-même refuse de proclamer l'illégalité du gouvernement du prince Ferdinand.

Est-ce que décidément cette fameuse

question bulgare est insoluble et qu'il faudra se décider à la trancher avec le glaive ?

A partir d'hier, 4^{er} mars, aucun traité de commerce ne lie plus la France et l'Italie. Les négociations engagées n'ayant pu aboutir, la guerre de tarifs commence.

Déjà des ordres ont été donnés par l'administration des douanes françaises aux gares frontières pour faire appliquer les nouveaux tarifs à toutes les marchandises de provenance italienne qui entreront en France.

Quelques jours de délai ont été accordés seulement en faveur de celles d'entre ces marchandises dont le transport a été arrêté par suite de l'abondance des neiges. Il en a été fait de même en Italie.

Sans doute, notre commerce et notre industrie souffriront de cette situation, mais que l'on fasse la guerre à coups de tarifs ou autrement, il faut, surtout et avant tout, se préoccuper du dommage causé à l'adversaire.

Or, l'Italie souffrira plus encore que nous. La rupture commerciale l'atteint à la fois dans sa production, dans sa consommation, dans ses ressources financières.

On lit dans le *Petit Journal* :

« N'est-il pas temps de découvrir un gouvernement solide, qui représente moins les partis que la France ? »

« Les députés expriment quotidiennement leur désir d'opérer une concentration politique ; ils en sentent le besoin : ils n'y réussissent pourtant pas. Pourquoi ? C'est que leurs intérêts de coterie, leurs passions individuelles empêchent le travail de s'achever, c'est qu'opportunistes et radicaux se dévorent, s'injurient, se défendent réciproquement d'arriver au pouvoir, gênant tout, arrêtant tout, déconsidérant tout. »

« Pour que cette crise navrante ne se perpétue pas, il faut bien que le changement vienne, de la Chambre, ou, à son défaut, du pays. »

« Le pays, lui, s'est morfondu longtemps ;

il commence à élever la voix ; s'il découvre une formule pour témoigner son irritation, il s'en servira. C'est ainsi qu'il prépare la concentration nationale. Ce n'est pas qu'il se repose sur un homme, si populaire qu'il soit, du soin de servir sa cause. Il n'appartient, il n'entend se donner à personne. »

Cela est très bien dit, et cela prouve l'instante nécessité du rétablissement de la Monarchie.

La Monarchie n'est pas un homme ; c'est une institution. Ce n'est pas seulement une institution ; c'est l'institution même, la constitution native et vitale de la nation française.

Nous demandons la MONARCHIE CONSTITUTIVE.

JUSTICE OU CALCUL ?

M. Wilson est condamné à deux ans de prison, 3,000 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction des droits civils et politiques. On ajoute, il est vrai, que ce n'est pas pour la frime et que la sévérité même du jugement prouve qu'il a été calculé pour produire dans le public une réaction en faveur du condamné et forcer l'acquiescement en Cour d'appel.

D'autres, il est vrai, prétendent que la justice s'est laissée influencer par la presse et menacé de toutes les représailles de M. Wilson, menace qui, nous devons le constater, a produit un certain effet dans les mondes judiciaire et parlementaire.

Nous n'avons pas à prendre parti dans cette contraversion.

Il est évident que le jugement rendu contre M. Wilson est sévère si on le compare à celui qui frappe ses co-accusés, condamnés seulement à huit, quatre et un mois de prison, et si l'on remarque que les considérants écartent les faits. Le Grand et Belloc et ne retiennent que celui de Crespin la Jeannière. Mais si M. Wilson est coupable, si réellement il a trafiqué contre espèces de son influence de député et de gendre du chef de l'Etat, cette sévérité contre le grand organisateur des

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE ROYAL

PAR ADRIEN HUBERT.

Il y avait, dans la promotion de Saint-Cyr, débarquée à Saumur cette année-là, une bande de joyeux garçons dont la petite cité se souviendra longtemps. Que de farces elle leur vit faire, gaies ou funèbres, abracadabrantes, invraisemblables ! Les souvenirs des bourreaux, ceux des victimes surtout, sont encore trop vivaces pour que nous nous permettions d'esquisser seulement ici ce chapitre anecdotique de l'histoire de l'École de cavalerie.

On comptait aussi, parmi les nouveaux arrivés, des piocheurs et des sages. Ils n'étaient pas les moins nombreux ; mais, chacun des autres faisant du bruit comme quatre, les habitants prenaient aisément la partie pour le tout : onques ne virent à Saumur plus turbulente jeunesse.

Georges de la Villedieu, d'une vieille famille du Poitou, depuis longtemps émigrée à Paris, s'était signalé parmi les plus acharnés au travail. A Saint-Cyr, déjà on disait de lui : « C'est Napoléon à Brienne ». Avec sa figure extrêmement jeune,

ses yeux profonds et pleins de pensée, son front découvert, bien encadré par des cheveux bruns, il rappelait un peu, en effet, le futur empereur encore sur les bancs de l'école.

Sorti de Saint-Cyr avec le n° 1, il se préparait à remporter le même succès à Saumur. Il travaillait toujours, jusque dans ses chevauchées solitaires aux environs, étudiant le pays, construisant dans son imagination des combinaisons tactiques, notant les desiderata stratégiques de la contrée, cherchant les moyens d'y remédier rapidement dans l'imprévu d'une campagne, faisant des rapprochements, se transportant en esprit sur d'autres terrains qu'il connaissait seulement pour les avoir lus sur la carte, comme s'il les avait réellement parcourus.

Ses amis, et il en avait partout, parmi les plus insensés comme parmi les sages, lui reprochaient de se dépenser sans mesure, avec une sorte de frénésie que l'amour de l'étude, l'ambition même, ne justifiait pas suffisamment.

— Tu es un fou à rebours, — lui dit un jour un de ses plus intimes camarades, Godefroy de Meulan, beau garçon, spirituel, riche, cavalier superbe, qui creusait un abîme de dettes à y engloutir sa fortune, grand viveur, en un mot, — oui, tu es un fou à rebours. Tu ne me feras jamais croire que l'homme a été créé et mis au monde pour pâlir et se dessécher sur le rôle de la cavale-

rie en campagne, l'art de prendre et de défendre les places fortes, et sur tous ces ouvrages monstrueux où il est traité, par déductions et principes, du moyen de tuer le plus possible de ses semblables. Tout homme qui n'a pas un roman dans sa vie, au moins un, — moi j'en ai eu plusieurs, — est un être indéfini, incomplet ou en formation ; ce n'est pas un homme. Il faut te réveiller, mon ami, secouer cette torpeur, te distraire, passer, comme dit cette vieille perruque de Boileau, du grave au doux, du plaisant au sévère ; t'amuses un peu, que diable ! Hier soir, tiens ! nous nous en sommes donné, Luzeray, Gevaudau, Pont-Arcay, d'Artaignes, Sauvaire et moi. Ah ! mon ami, quelle fête !

Georges plissa dédaigneusement la lèvre.

— Tu es donc une bûche, une souche, un monsieur en bronze avec un socle qui tourne, hein ? ou une momie, comme les illustres membres des innombrables dynasties d'Égypte ! Si c'est là le trésor de jeunesse que tu lui réserves, je plains celle qui sera ta femme.

Georges ne fit pas un mouvement, mais deux larmes coulèrent lentement sur ses joues.

— Vive Dieu ! s'écria Godefroy, en se levant ; tu aimes, tu souffres, et tu gardes tout cela pour toi ! Tu ne crois donc pas à l'amitié ? Alors... c'était vrai, ce que j'avais entendu dire un soir, dans un salon, à Paris : tu as aimé et...

— N'en parlons pas, veux-tu ? interrompit Georges.

— Allons donc ! Si je ne t'en parlais pas, tu me le reprocherai dans cinq minutes, et tu le crierais toi-même.

— Eh bien ! oui, j'ai aimé ; j'aime. L'ajouterais-je ? je suis aimé. Je devais épouser « celle qui m'a pris mon cœur », comme disent les romances. Tu sais quel effroyable malheur m'a frappé. Mon père avait mis toute sa fortune dans l'*Union Générale* ; je l'ignorais complètement. Le Krach me laissa froid, tant j'étais indifférent aux choses de la finance et de la Bourse. Trois jours après, une dépêche m'apprenait que mon père avait été trouvé mort dans notre château du Poitou : une congestion cérébrale l'avait emporté. Je dus alors ouvrir les yeux sur la situation. Tout était compromis, sinon perdu. L'honneur seul pouvait être sauvé : il le fut. Notre notaire de Paris, homme d'une conscience droite et d'un caractère sûr, m'a aidé dans cette tâche pénible. Le sacrifice achevé, je me retournai vers ma nouvelle famille. J'avais encore dix mille livres de rente. C'était peu, certes ; mais avec la dot de ma femme, nous pouvions vivre largement. C'était une chose si arrêtée que ce mariage d'affection réciproque, — il reposait si bien sur l'amour partagé, — que je n'avais pas eu un instant la vision de son impossibilité soudaine. Ce fut un coup de foudre. Mon beau-père avait des

trafic n'est pas outrée et peut être indispensable à l'époque où nous vivons.

Il se peut fort bien cependant que le tribunal ait fait le calcul où obéi aux influences qu'on signale. Calcul peut-être faux, car le gros public pouvait facilement prendre très au sérieux le premier jugement et ne pas voir en M. Wilson une victime, mais bien un châtié; et d'autre part les juges d'appel ne se soucieront peut-être pas d'être accusés de réformer ce jugement par complaisance ou peur.

Mais dans l'un comme dans l'autre cas, les républicains ne font-ils pas le procès de la magistrature élevée par eux sur tant de ruines et ne justifient-ils pas cette prophétie échappée à l'un d'eux et non des moindres dans un moment de clairvoyance: « Nous croyons semer de la graine de vertu; pourvu que nous ne récoltions pas de la fleur de vice. » EDOUARD GRIMBLOT.

QUELLE FIN!

Quelques juste que soit l'expiation, elle paraît si dure, qu'il coûte d'y ajouter le poids d'un seul mot, si peu qu'il pèse.

Certes, l'on ne peut dire que le genre de M. Grévy est un vaincu.

Sur le champ de bataille où il est tombé, il n'y a que de vulgaires malfaiteurs; et plus il en tombe, là, sous les coups de la Loi et de la Justice, plus la société doit s'en féliciter.

Ce n'est pas un vaincu, dont on puisse même respecter le malheur, c'est seulement un « escroc ».

Pourtant sa chute est si profonde qu'en jetant les yeux dans l'abîme où il disparaît, on est pris d'une sorte de vertige.

De si haut et si bas ! Cet aventurier, le plus heureux des aventuriers de ce siècle fait pour eux, inspire presque la compassion qu'il ne mérite pas. Hier, recevant les ambassadeurs, expulsant les princes de son pays d'adoption, devenus ses rivaux sur la cime du pouvoir;

Aujourd'hui, dépouillé même de ses droits civils et politiques, redevenu étranger, anglo-saxon, dans cette France qu'il a exploitée comme une usine patrimoniale, et poussé par les agents de la Loi devant la porte de Mazas, ouverte pour lui !

Voyant cela, d'abord, on n'a plus la force de dire : « Le misérable ! »

On dit : « Le malheureux ! »

Puis l'on songe, comme ses juges eux-mêmes, à tout ce qu'il a représenté devant le monde entier et l'indignation l'emportant, on se reprend et l'on répète :

« Misérable ! misérable ! »

C'est le cri de la France; ce sera le cri de l'histoire.

JULES DELAHAYE.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Les considérants du jugement de Wilson sont écrasants.

Ils rappellent que, vu sa situation et son alliance dans la famille du chef même de l'Etat, M. Wilson a presque compromis la France elle-même par ses trafics scandaleux.

idées arrêtées: sa fille apportait en dot le million; il ne voulait pas, lui qui n'était pas noble, qu'on le soupçonnât de vendre sa fille pour un nom...

— M. Charley? Oh! la belle phrase!

— Il me le dit aussi crûment que cela. Je n'insistai pas, tu le comprends. Bien plus, j'en vins assez vite à me dire à moi-même: As-tu mûrement réfléchi, Georges? N'entendras-tu pas dire, par le monde, que tu as trafiqué toi-même du nom des La Villadiou? Ma fiancée protesta, supplia, pleura, mais en vain. Son père, je le sais, l'enture de nombreux prétendants qu'elle a tous éconduits jusqu'à ce jour. Malgré cela, je dois couber le front sous la volonté de Dieu: nous ne pouvons plus nous épouser. C'est pour cela que je me suis lancé à corps perdu dans l'étude, seul moyen d'oublier qui soit conforme à mon caractère. Cependant, ces jours-ci, je ne sais quel trouble nouveau s'est emparé de moi. Je ne puis fixer mon attention sur rien. Je lis des pages, et des pages encore; j'arrive à la fin du chapitre ou du livre: je ne sais même plus de quoi il traite.

— C'est étrange.

— Ce n'est que trop facile à expliquer. M^{lle} Charley, Louise!... est ici avec son père. Ils sont venus passer, à l'occasion du jour de l'an, une ou deux semaines chez la grand'mère maternelle de la jeune fille, M^{me} Guerin, auprès de laquelle ils se rendent chaque année, à cette époque. Je ne

LE KRONPRINZ

Le dénouement du drame de San Remo semble approcher.

La princesse impériale, dont on a respecté jusqu'au dernier moment les illusions, connaît à cette heure toute la vérité.

Elle a écrit elle-même à la reine d'Italie qu'il n'y avait plus d'espoir.

Le *Gaulois* publie la dépêche suivante :

« San Remo, 1^{er} mars.

» Mauvaise journée. Le Kronprinz a eu ce matin un évanouissement qui a duré vingt minutes, il a eu ensuite un accès violent de fièvre avec délire.

» La faiblesse est telle que la digestion ne se fait plus. Le régime lacté a donné une violente diarrhée; il a fallu administrer au malade une potion de sydenham, qu'il a rendue aussitôt, avec des douleurs si violentes que le prince se tordait sur son lit.

» Il était terrible à voir; j'ai cru qu'il agonisait, me disait un témoin oculaire.

» A trois heures de l'après-midi, la princesse était tellement effrayée, qu'elle cherchait elle-même le docteur Mackenzie dans tous les hôtels de San-Remo. Ce soir, une piqûre de morphine avait rendu un calme relatif au malade.

Le prince Guillaume, fils aîné du Kronprinz, est parti cette nuit de Bade, où il vient d'assister aux obsèques du prince Louis, pour San-Remo.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} mars.

La situation du marché est toujours satisfaisante, les achats de rentes sont nombreux sur le 3 0/0 qui clôture à 82.37, le 4 1/2 0/0 reste stationnaire à 106.60.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.371. Les obligations foncières et communales s'échangent couramment et donnent lieu à de nombreuses demandes. Cette faveur tient à ce que n'étant pas encore au pair, elles réservent aux acheteurs actuels des bénéfices importants par une réalisation prochaine au pair.

La Société Générale se maintient solidement à 433.75. La société a décidé que dorénavant il serait payé 1/2 0/0 au lieu 1 0/0 pour le compte de chèques et de dépôts.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiliers à 600.

Nous avons déjà signalé le « Placement dotal » combinaison spéciale de la Compagnie d'Assurances sur la vie l'Abeille, en vue de constituer une dot pour les enfants. Cette combinaison ne doit pas être confondue avec les tentatives qui ont causé tant de mécomptes et n'ont rien de commun avec l'assurance sur la vie.

Les Polices spéciales A B de l'Assurance financière gardent un bon mouvement d'affaires. La souscription aux Bons d'épargne a donné les résultats attendus et sera close dans quelques jours, c'est un succès de plus à enregistrer à l'actif de l'Assurance Financière. Ces Bons émis à 250 sont remboursables à 1.000 fr. et ils sont garantis par des obligations à lots du Crédit Foncier.

L'action de Panama clôture à 257. L'assemblée générale des actionnaires qui a eu lieu aujourd'hui a voté par acclamation les conclusions du rapport.

Le Corinthe, sur l'annonce de son émission, remonte à 255. Cette hausse sera éphémère et nous croyons que l'émission qui doit avoir lieu le 8 courant sera un échec.

Nos chemins de fer sont fermes.

vis plus, mon cher ami, j'étouffe. Elle est là, près de moi, et il m'est défendu de la voir!

— Son père l'a interdit sa porte?

— Il a fait appel à ma délicatesse.

— Et la jeune fille, elle, ne l'a pas donné signe de vie? Tu n'en entends pas plus parler que si elle n'existait pas?

— S'il en était autrement, je l'aimerais moins, vois-tu!

**

Quelques jours après cette confession, Godefroy vint chercher Georges sur les sept heures du soir.

— Tu dînes chez moi, lui dit-il. Nous fêtons les Rois. Tu auras la fête, je parie, et tu l'ouvriras à ta fiancée. En attendant, cela t'étourdira. Nous avons pillé la cave de tous les champagniseurs. Le vin des côtes, le Brézé, le Champigny, le Saint-Nicolas, tous les crûs d'élite y figureront. En avant! D'ailleurs, ne dis pas non: je t'enlève. Nous sommes là cinq ou six gaillards qui ne te laisserons pas dormir ici au coin du feu, tandis que nous tirons là-bas à mon festin. *Gaudeamus igitur!* Le rire est communicatif. En route!

Il avait le verbe si haut, ce Godefroy, l'entraînait si exubérant, que Georges le suivit sans résistance; et il était déjà à table qu'il n'avait pas encore eu le temps de se reconnaître.

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

RÉPARTITION DU TERRITOIRE ENTRE LES 40 RESSORTS VÉTÉRINAIRES

Quelques erreurs s'étant glissées dans la note que nous avons publiée la semaine dernière d'après un journal militaire, nous croyons devoir la publier de nouveau.

Les dix ressorts vétérinaires sont répartis ainsi qu'il suit :

1^o 4^o et 2^o corps d'armée, Paris.

2^o 4^o et 5^o corps d'armée, Paris.

3^o 3^o corps d'armée et gouvernement militaire de Paris.

4^o 9^o corps d'armée (moins l'Ecole de cavalerie), 40^o et 41^o corps d'armée, Rennes.

5^o Ecole d'application de cavalerie, Saumur.

6^o 6^o corps d'armée, Châlons-sur-Marne.

7^o 7^o, 8^o et 44^o corps d'armée, Lyon.

8^o 43^o, 45^o et 16^o corps d'armée, Montpellier.

9^o 42^o, 47^o et 48^o corps d'armée, Bordeaux.

10^o 49^o corps d'armée et brigade d'occupation de Tunisie, Alger.

Cette nouvelle répartition, qui modifie celle du 4^{er} août 1878, est exécutoire à partir du 4^{er} mars 1888.

MUSIQUE MUNICIPALE

Le troisième Concert de la Musique municipale de Saumur aura lieu, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, jeudi prochain 8 mars.

Correspondance

Paris-Asnières, ce 28 février 1888.

Monsieur le Rédacteur,

Votre numéro de ce jour contient une lettre de votre correspondant des côtes, dans laquelle on me fait figurer comme l'un des colporteurs du bruit répandu à Saumur que les travaux des tramways vont reprendre et enfin s'achever sous la direction de M. Sallé.

J'étais, au contraire, tout prêt de vous écrire que la Compagnie Sallé seule pouvait faire courir un pareil bruit.

Je n'aurais pu m'associer au cri de la reprise des travaux, quand je crois savoir d'ailleurs qu'il ne suffirait pas de leur achèvement pour qu'ils puissent être acceptés par la commission qui sera chargée par l'autorité supérieure de l'examen de ces travaux, s'ils ont été exécutés effectivement en dehors des règles de l'art et des conditions sagement prescrites par le cahier des charges.

Et c'est justement par ces diverses raisons que j'écrivais dernièrement, dans l'*Echo* même, que si les souscripteurs d'actions tenaient à ne point perdre l'argent qu'ils ont engagé dans cette affaire, le seul moyen qu'ils eussent entre les mains était de se réunir pour s'entendre sur le moyen de parer à une éventualité qui me paraissait d'autant plus menaçante que je n'ai aucune confiance dans le moyen proposé de solliciter près du ministère des travaux publics la *déchéance* qui, soit dit en passant, me paraîtrait la *ruine complète des actionnaires*.

Avec la loyauté qui n'a cessé de me guider dans l'œuvre des tramways, que je considère toujours comme le relèvement commercial du pays saumurois aussi bien que de tous les pays qui emploient ce genre de locomotion économique, je crois devoir déclarer une dernière fois que je ne crois point à M. Sallé le don de sortir les tramways de l'ornière dans laquelle ils se trouvent après achèvement.

C'est vrai, je suis l'un des fondateurs de ces chemins de fer à voie étroite, mais voilà tout; et c'est pourquoi j'ai recommandé et recommande encore à mes confrères les actionnaires un très honorable ingénieur, le très capable M. Fresson, qui a construit les quatre tramways de Valenciennes (Nord) et mérité par ces excellents travaux l'estime et la considération de tout le ministère des travaux publics et de tout le pays de Valenciennes et environs.

Votre compatriote,

PAUL PROUTEAU,

17, rue de Nanterre, Asnières (Seine).

Nous savons de bonne source que c'est la mauvaise saison qui a empêché jusqu'ici la

reprise des travaux. Chaque jour la machine à vapeur traverse notre ville et conduit au dépôt et sur divers points de la ligne les matériaux qui seront nécessaires à l'ouverture des chantiers. Beaucoup pensent, comme M. Prouteau, qu'il ne faut pas seulement achever la ligne, mais encore la refaire sur presque tout le parcours, tant la construction de la voie laisse à désirer.

L'avenir nous apprendra si ce tronçon trouvera sur son seul parcours les ressources nécessaires pour vivre.

LA TEMPÉRATURE

Ce matin, le froid a été aussi intense qu'hier, 6 degrés au-dessous de zéro, mais le bulletin météorologique nous fait espérer du radoucissement. D'après lui, le baromètre est descendu très rapidement au nord et au sud-ouest de l'Europe; la baisse a atteint 24 ^{mm}/₇₆₀ à Uléaborg et 44 à Lisbonne. L'aire des fortes pressions qui s'étendent toujours des Iles-Britanniques à la Russie, est donc très réduite; le maximum se trouve en Ecosse. On signale quelques pluies en Bretagne et en Norvège, de la neige à Lyon et à Cherbourg, du siroco à Alger.

Le régime des vents d'Est maintient une température basse sur le centre et l'Ouest du continent, tandis qu'un fort réchauffement a lieu dans le Nord sous l'action des courants d'Ouest.

A PROPOS DE LA NEIGE

Voici une curieuse étude faite par M. Camille Flammarion. Il a calculé qu'en admettant que la neige tombée dernièrement sur tout le territoire français ait formé une couche moyenne de vingt centimètres d'épaisseur, le volume total de cette neige serait de 405,000,000,000 de mètres cubes, qui, réduits en eau, représenteraient 40,560,000,000 de mètres cubes. Les pluies versées par an sur la surface de la France étant de 400 milliards de mètres cubes d'eau, cette effroyable quantité de neige n'équivaut donc encore qu'à la trente-huitième partie de la quantité d'eau que l'atmosphère distribue annuellement à notre climat.

Ce calcul scientifique ne prouve pas que nous n'ayons pas à redouter des crues générales et des inondations.

LE COUVERCLE DU POT AUX ROSES

Un de nos confrères de l'*Anjou* a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Voici l'intéressant dialogue que j'ai surpris hier entre deux ouvriers charpentiers qui « cessaient une croûte » sur une pièce de bois :

« — Tu ne me feras pas croire que c'est parce que le père Grévy a un gendre qu'est un voleur, que le travail ne marche pas.

« — Tu m'em... bêtes avec ton père Grévy. Veux-tu que je te dise ce que c'était que ton père Grévy?

« — Eh! bien, après?

« — Eh bien! c'était le couvercle du pot aux roses. On a enlevé le couvercle; tu vois ce qu'il y a dans le pot; c'est-il du propre? Quoi???

« Je crois que la conversation mérite de passer à la postérité, et c'est pourquoi je vous la transmets, telle que je l'ai entendue.

» UN DE VOS ABONNÉS.

« ANGERS PAR CI, ANGERS PAR LA »

Tel est le titre de la revue-opérette que les Angevins vont entendre d'ici peu de jours au Grand-Théâtre.

Le livret, dû à la plume de notre compatriote Gaston La Perrière, est, parait-il, rempli de verve et de situations originales. La musique, également composée par un Angevin, M. Laffage, renferme des pages charmantes et des morceaux à produire le plus grand effet. Citons, parmi les principaux motifs : les *Guignolottes*, les *Sauveteurs angevins*, le *Marché Cupif*, le *Marché Leneveu*, etc.

Il paraît que le public verra sur le pont du Centre la reproduction fidèle de la statue de Beurepaire que d'ici peu tout le monde y admirera réellement.

Le croquis en a été gracieusement offert par M. le docteur Guignard, auquel, du reste, est dédiée une marche à grand effet : *Beurepaire*, qui sera exécutée au 4^o acte par l'Harmonie de la Doutre.

L'œuvre nouvelle aura pour interprètes

M. Doux, M. Delvoe et tout le personnel du théâtre.

Ne voulant pas pousser plus loin l'indiscrétion, nous nous bornerons à dire que le commerce angevin s'est mis de la partie et a offert plus de quinze mille cadeaux destinés à être distribués aux spectateurs de la revue.

Il est probable qu'Angers par ci, Angers par là, sera donné vers le 40 mars.

Inutile de souhaiter bonne chance aux auteurs et aux interprètes. C'est le cas de dire : *Tout Angers y passera !*

M. GUSTAVE LELONG

Nous lisons dans *Angers-Musical* :

Après le concert de vendredi, donné au bénéfice de M. Lelong, un toast a été porté à notre excellent chef d'orchestre, par M. Veuille, interprète en cette circonstance des sentiments des artistes et du public. On nous en communique le texte que nous reproduisons avec plaisir :

« L'émotion, mon cher Monsieur Lelong, est en vérité bien à sa place, quand elle vient envahir l'humble messager d'un public aussi distingué que celui qui vous fête ce soir !

« Je suis, certainement, bien honoré d'être près de vous l'interprète de ses sentiments si justes d'estime et d'admiration.

« Toujours sur la brèche, chef, ami, autant que père de vos nobles sujets que votre acceptation en raccourci sait si bien conduire à la gloire, il est beau de voir votre dévouement reconnu et votre superbe talent récompensé.

« Quand à Angers, quand à Paris, quand dans tous les centres où la musique compte des disciples de valeur, on parle de Gustave Lelong, c'est toujours avec un respect et une sympathie profonde qu'on acclame ce chef d'orchestre modèle du Grand Théâtre et des Concerts Populaires d'Angers, qu'applaudissent eux-mêmes avec tant de sincérité les grands maîtres de l'Harmonie qui savent reconnaître et apprécier son rare et incontestable mérite !

« Honneur donc à l'ami de tous ! à l'artiste si distingué, et puissions-nous, longtemps encore, avoir à Angers, avec la faveur de sa présence, le privilège de son magnifique talent ! »

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Dimanche 4 mars 1888, à une heure et demie, aura lieu, dans la salle du Cirque, le 30^e concert populaire.

Programme : 1^o 9^e symphonie (Beethoven). — 2^o Chanson vendéenne (J. Bordier). — 3^o Petit prélude (G. Marty). — 4^o Ballet-Pantomime (L. de Romain). — 5^o Ouverture de Jesonda (Spohr).

ACCIDENT CAUSÉ PAR DES ÉLÉPHANTS

Dans l'après-midi de mardi, M. et M^{me} Mercier, meuniers au Graffin, commune de Saint-Cyr (Indre-et-Loire), passaient en voiture sur la route de la Membrolle, au moment où des employés du Cirque Nava promenaient les six éléphants savants présentés à chaque représentation du soir, par le fameux Sam-Lockhart.

Le cheval attelé à la voiture de la famille Mercier prit peur à la vue des énormes bêtes ; il se cabra, et, ayant heurté dans un arbre de la route, renversa le véhicule.

Les deux voyageurs furent précipités sur le sol et très grièvement blessés.

M. Mercier avait des contusions sur tout le corps, et une main complètement abîmée ; M^{me} Mercier, étendue sans connaissance sur le sol, paraît elle-même grièvement atteinte.

On a prodigué immédiatement aux blessés les premiers soins que nécessitait leur état.

Ce n'est point, d'ailleurs, la première fois que les éléphants de M. Nava provoquent ainsi des accidents à Tours.

Il y a quelques jours, ces animaux se promenaient sous la conduite de leurs cornacs sur la place du Palais-de-Justice et effrayaient tous les chevaux de fiacre qui y stationnaient et qui menaçaient de prendre le mors aux dents, si les cochers n'avaient fait tous leurs efforts pour les retenir.

Nous ne nous opposons pas à la libre circulation sur la voie publique des pensionnaires de Sam-Lockhart, mais nous demandons, dans l'intérêt de la sécurité publique, que M. le directeur de l'Eden-Cirque prenne des mesures pour empêcher que des faits aussi regrettables que celui

que nous venons de signaler ne se reproduisent.

On pourrait, par exemple, faire promener des éléphants deux à deux ; leurs cornacs pourraient les surveiller et les diriger plus facilement et nous n'aurions plus à déplorer d'accidents dans le genre de celui de la route de La Membrolle.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le Trouvère

L'audition de la plupart des opéras de Verdi laisse une impression profonde. Plusieurs sont des chefs-d'œuvre consacrés aujourd'hui sur toutes les scènes du monde, et le *Trouvère*, bien qu'il n'atteigne pas la perfection de *Rigoletto* et de la *Traviata*, n'en est pas moins une œuvre admirable. On retrouve dans cette partition les principales qualités du maestro : le sentiment des effets dramatiques, des idées mélodiques neuves et frémissantes, la fougue passionnée, l'instinct du rythme, la richesse des accords qui accompagnent sans effort les chants inspirés et l'heureuse combinaison des morceaux d'ensemble.

Ses adversaires ont reproché à la musique du grand compositeur d'être trop souvent violente et de s'adresser aux émotions nerveuses. « Tout y est combiné, dit un critique, pour l'effet exagéré : l'unisson des voix, le staccato de l'orchestre, la fréquence des mutations de mouvements, les rythmes pressés, les voix vibrantes et jetées dans leurs régions les plus élevées, les contrastes de coloris incessants, tout s'adresse aux sens. » Si on se rappelle le final d'*Ernani*, le *Misère* du *Trouvère* et le quatuor de *Rigoletto*, qui est particulièrement sublime, on reconnaît que cette appréciation est exagérée.

Tous les morceaux de cette belle partition seraient à citer ; qu'il nous suffise d'indiquer les principaux. La première scène est une introduction dans laquelle Fernand raconte dans un récit d'un rythme piquant l'histoire de l'enfant enlevé par la bohémienne. La cavatine d'Éléonore offre une phrase inspirée montant par degrés chromatiques et puis s'arrêtant sur une note accentuée, le *fa*, pour reprendre son cours jusqu'à si aigu qui prépare admirablement la cadence ; l'allégo qui suit est brillant ; la romance du Trouvère est triste et le trio final d'un caractère prononcé.

La chanson de la Bohémienne, qui commence le second acte, dans laquelle Azucena raconte le sort affreux de sa mère, est pleine d'originalité, la fin d'une couleur sombre donne le frisson, et l'air du Comte, pour peindre son amour, est un vrai bijou mélodique.

Au troisième acte, le trio entre le Comte, Azucena et Manrique, produit un effet saisissant. Le morceau capital du quatrième acte est le *Misère*, qui est très émouvant. Tandis qu'Éléonore exprime sa douleur, on entend dans le lointain un chant funèbre dont le caractère religieux fait tressaillir. Éléonore reprend sa plaintive mélodie, puis on entend une mélodie touchante, c'est Manrique qui dit adieu à la vie. Le chœur recommence sa strophe lugubre qu'Éléonore accompagne de sa plainte, après quoi Manrique répète sa romance. Tout ce passage est des plus pathétiques.

Quoi de plus mélancolique que le duo du cachot ! Quoi de plus mélodieux que l'andante en *sol* de la Bohémienne soupirant après ses montagnes ! Enfin le terzetto et la scène finale sont des plus dramatiques. Le rideau est tombé au milieu des applaudissements de toute la salle. C'était justice, car l'interprétation a été excellente.

M^{me} Fincken, qui remplissait le rôle d'Éléonore, s'est surpassée et elle y a trouvé son meilleur succès de l'année. Jamais sa voix n'avait eu des notes plus vibrantes, des accents plus passionnés, plus énergiques, plus émus. Son attitude a été noble, son jeu touchant et dramatique. Elle nous a fait apprécier la souplesse de son organe dans l'air : *La nuit calme et serène*. Quelle douleur poignante elle a mise dans la scène du *Misère* !

M^{me} de Bellemont, que nous n'avions pas encore entendue et qui doit être une débutante, a tenu le rôle d'Azucena. La voix est un peu voilée dans le médium et manque d'ampleur dans les notes graves, mais elle est pure dans les notes élevées. Elle a détaillé la canzone : *La flamme brille*, avec expression et en a rendu avec vigueur la douloureuse tristesse. C'est avec la même énergie qu'elle a accentué le passage en *ut* majeur de son duo avec Manrique ; elle a soupiré aussi avec charme l'andante poétique : *Partons* ! — M^{me} Asmire a été une Inès charmante et gracieuse.

Un nouveau ténor, M. Gallois, a fait admirer sa belle voix, son style sûr, sa méthode correcte, son intelligence scénique dans le rôle de Manrique.

Cet artiste a chanté la sérénade : *Exilé sur la terre*, avec un charme *amoroso* et il a dit la romance : *Dieu que ma voix implore*, avec un véritable sentiment dramatique. Mais il ferait bien de relire la partition et ne pas dire : *si mon cœur est à toi*. Dans les autres morceaux, duos ou trios, sa voix fraîche, étendue, bien posée, a rendu la partie dans son vrai style : aussi a-t-il été chaleureusement applaudi.

M. Delvoe, dans le rôle du comte de Luna, a charmé l'auditoire. L'art et le style de ce baryton ne sauraient être trop loués. Il a chanté l'air : *Son doux regard, son doux sourire*, avec une tendresse contenue, avec tout son cœur, et s'y est fait applaudir. Le rôle de Fernand a trouvé en M. Boussa un bon interprète. Le récit : *Mon maître avait deux fils*, a été dit par lui avec beaucoup de largeur. Tous ces artistes ont été couverts d'applaudissements et ont eu plusieurs fois les honneurs du rappel. Les chœurs ont été bien rendus et l'orchestre, conduit par M. Lelong, a marché avec un ensemble parfait.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 2 mars, 1 h. 25, soir.

LES DISPENSÉS MILITAIRES

Le gouvernement vient d'arrêter définitivement les modifications aux dispenses édictées par la loi du recrutement de 1872. Tous les jeunes gens adonnés aux hautes études feront une année de service lors de l'appel de leur classe. Les séminaristes seront incorporés dans les infirmiers militaires.

NOUVELLES DE SAN-REMO

Le prince Guillaume est reparti hier soir à 6 heures 1/2 de Milan pour San-Remo. Un vif échange de télégrammes a eu lieu hier entre le prince de Bismarck et le prince Victoria, qui refuse nettement de laisser partir le kronprinz pour Berlin.

BOURSE DE PARIS

DU 1^{er} MARS 1888.

Rente 3 0/0	82 45
Rente 3 0/0 amortissable	85 40
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 55
Obligations du Trésor	512 »

M^{me} V^e CHAUSSARD

22, rue du Marché-Noir SAUMUR

Prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle ne quitte pas Saumur, ainsi que les bruits malveillants en ont couru.

Elle a été obligée de s'absenter quelque temps, à cause d'un deuil de famille.

Elle profite de la circonstance pour annoncer à sa clientèle, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de sa confiance, que

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

Elle transfère son domicile, à la Saint-Jean prochaine,

Place de la Poste, 33, et rue Dacier, 38.

Alcools pour brûler

M. DODRESNEL, — ÉPICERIE CENTRALE, — ayant obtenu de la Direction des Contributions Indirectes l'autorisation de dénaturer des alcools dans ses entrepôts, pourra livrer ce produit au titre de 95 degrés, et sans aucune odeur, au prix unique de 4 fr. 30 la bouteille d'environ un litre.

LE VIN AROUD

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 103, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt

des Fommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

L'ASSURANCE FINANCIÈRE

Société Mutuelle de Reconstitution des Capitaux
3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

BONS D'ÉPARGNE

Emis à 250 Francs

Remboursement à 1000 francs garanti par des Obligations à Lots du Crédit Foncier de France

DURÉE 75 ANS — 4 TIRAGES PAR AN

Les Souscriptions seront reçues à partir du 24 Février 1888

Le prix de 250 francs sera payable de la manière suivante :

50 francs en souscrivant.
25 francs du 1^{er} au 10 de chaque mois jusqu'à complète libération.

Les libérations totales seront admises à toute époque ; les titres entièrement libérés participeront seuls aux tirages.

Le premier Tirage aura lieu le 1^{er} Avril 1888

Les versements sont reçus au siège de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, et chez les Agents et Correspondants de la Société.

La somme nécessaire au remboursement de tous les bons à 1,000 francs et les intérêts seront employés en Obligations à lots du Crédit Foncier de France.

Ces obligations seront immatriculées, numéro par numéro, au profit exclusif des Souscripteurs de Bons qui bénéficieront de tous les avantages attachés auxdites obligations jusqu'à la sortie des Bons au tirage. — Ainsi, les Bons seront remboursés au quadruple de leur prix, soit à 1,000 francs, et les porteurs jouiront, en outre, des lots qui seront acquis aux obligations de garantie. — Tout porteur de Bons, entièrement libérés, aura le droit de requérir la délivrance d'un certificat constatant les numéros des obligations de garantie. Un Comité de six Membres désignés chaque année au sort parmi les titulaires de Bons nominatifs, sera chargé du contrôle de l'opération, concurremment avec le Conseil d'Administration.

Les Prospectus, Bulletins de Souscription, Renseignements, etc., sont adressés sur demande affranchie envoyée au Siège social aux Agents de la Société.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE

BOTOT

est seule approuvée

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation ; aussi l'emploi régulier de l'EAU et de la POUDRE de BOTOT est-il spécialement indiqué.

Exiger la signature : M. J. BOTOT.
ENTREPOT : 229, Rue Saint-Honoré, PARIS
France & Etranger : Chez les princip. Commerçants

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 3 mars,

Les Huguenots, grand opéra en 5 actes, musique de Meyerbeer.

Dimanche 4 mars,

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique en 3 actes.

Les Crochets du père Martin, drame en 3 actes.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE
M. Ch. MASSET, directeur. — M. LOUAR, administrateur-général.

LUNDI 5 Mars 1888,

REPRÉSENTATION PAR

M. et M^{me} MASSET-LARGILLIÈRE

L'ABBÉ CONSTANTIN

Comédie en 3 actes, en prose.

tirée du roman de M. Ludovic HALÉVY, par MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle.

Distribution : M. MASSET, l'abbé. — M. LOUAR, Jean Reynaud. — M. TOURNIER, Paul de Laverdens. — M. MIRAL, de Larnac. — M. FLEURY, Bernard. — M^{me} MASSET-LARGILLIÈRE, M^{me} Scott. — M^{me} DARTY, M^{me} de Laverdens. — M^{me} SPINOY, Bettina. — M^{me} MARIE DEBREUIL, Pauline.

On commencera par :

L'HÉRITAGE D'YVETTE

Comédie en 1 acte et en prose, de M. Pierre Decourcelle,

Jouée par MM. Fleury, Tournier, M^{me} Darty et Marie Debreuil.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

FAILLITE GERBEAU.

Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers présumés de la faillite du sieur Gerbeau, entrepreneur de pavages à Saint-Hilaire-Saint-Florent, sont invités à se réunir le mercredi 7 mars 1888, à 9 heures du matin, au Tribunal, salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur le maintien ou le remplacement du syndic.

(138) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e LECOMPTÉ, notaire à Brézé.

ADJUDICATION

Le dimanche 14 mars 1888, à midi, à Brézé.

En l'étude de M^e LECOMPTÉ.

DE 1,318 PIEDS

De Peupliers et Platanes

Complantés sur les rives du canal de la Dive.

S'adresser, pour tous renseignements: soit au bureau de M. FLORENT, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Saumur; soit à M^e LECOMPTÉ, notaire.

Cabinet de M. PAUL ROBIN, expert-comptable, rue de la Roë, 36, à Angers.

A VENDRE

BEAU

Magasin de Ferblantier

PLOMBIER

Situé dans l'un des meilleurs quartiers d'Angers.

Bail avantageux.

Spécialité de constructions d'appareils de chauffage pour serres

NOMBREUSE ET RICHE CLIENTÈLE

Prix modéré.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE

MAISON

AVEC CAVE ET JARDIN

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE

MAISON BOURGEOISE

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant: salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889.

MAISON

Située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 20,

Occupée par M. Closier, pharmacien.

S'adresser, pour visiter, à M. CLOSIER, et, pour traiter, à M. GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire. (78)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888.

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

MAISON

Située rue de la Comédie, n° 7.

S'adresser à M. FAYARON.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

De six pièces, au premier ou au second,

Route d'Angers, en face la gare.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS:

Six mois. 7 fr.
Un an. 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

Offres et Demandes

ON demande à acheter objets d'art anciens, boîtes ornées de miniatures, pendules, candélabres et appliques en bronz doré, meubles ornés de cuivres, canapés et fauteuils en tapisserie et panneaux en tapisserie, tableaux décoratifs et portraits de femmes. Ecrire à M. DUCHÈNE, 26, rue Antoinette, Paris. (136)

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

Une JEUNE DAME demande une place dans un magasin. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

UN MÉNAGE demande place, le mari comme jardinier, cocher ou garde, et la femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 13 ans. Appointements de suite. S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON COPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

10 0/0 de remise sur tous les articles

DENTS

SANS PALAIS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	6 34
Saumur(état)	»	6 56	8 31	10 37	»	4 13	8 20
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 03	11 11	»	4 40	8 56
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	8 31	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52
Poitiers	»	16 33	»	»	»	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	8 37	4 20	»	8 43
Montreuil(a)	9 19	4 55	»	9 08
— (dép.)	9 29	5 25	»	9 20
le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doué	9 57	5 27	6 31	9 51

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 23	12 31	»	3 39	6 14	»
Noyant-Méon	8 29	12 59	2 12	4 01	6 38	11 47
Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	4 34
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48
Bourgueil	9 07	3 23	7 06

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 46	9 26	4 21	Chinon	7 43	4 33	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 54	9 23
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 34

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Direct. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39	8 23
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 49	6 13	10 43
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 29	»
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»
St-Martin	»	7 32	»	12 31	4 07	6 36	»
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 34
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 34
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 34
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 12
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 43	11 48

TOURS — SAUMUR — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir
Tours	1 23	5 1	7 15	11 35	2 05	5 25	8 23
Langeais	2 13	5 43	8 2	12 19	2 49	6 08	9 20
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	13 46	3 09	6 43	10 20
Varennes	»	6 32	8 51	13 57	»	6 54	10 20
Saumur(a)	2 57	6 45	9 04	1 13	3 29	7 19	10 20
— (dép.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 19	10 20
St-Martin	»	7 06	9 26	1 25	»	7 29	»
St-Clément	»	7 13	9 33	1 31	»	7 39	»
Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	3 45	7 39	»
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 46	3 52	7 48	11 12
Angers	3 57	8 31	10 41	2 30	4 17	8 38	11 37

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 30	8 23
Vivry	7 21	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	8 23
Lougué	7 45	1 45	7 48	Baugé	8 09	11 27	8 23
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 24	11 57	8 23
Baugé	8 33	2 13	8 18	Lougué	8 38	12 17	8 23
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 55	12 39	8 23
La Flèche	9 20	2 48	8 52	Saumur	»	»	»